

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1878

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Biennale d'art contemporain 2017 - Attribution d'une subvention à l'association les Festivals internationaux de Lyon et Rhône-Alpes

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

Conseil du 10 avril 2017**Délibération n° 2017-1878**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Biennale d'art contemporain 2017 - Attribution d'une subvention à l'association les Festivals internationaux de Lyon et Rhône-Alpes**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association "les Festivals internationaux de Lyon et Rhône-Alpes", dite "la Biennale de Lyon", association loi 1901, a pour objet la création et l'organisation de la Biennale de la danse et de la Biennale d'art contemporain. Elle a pour objet complémentaire d'organiser, produire et animer, à Lyon et dans toute la région Rhône-Alpes, toute manifestation artistique d'envergure internationale susceptible de conforter l'image de ces 2 manifestations.

L'association est ainsi en charge de l'organisation de la Biennale d'art contemporain qui sera organisée en 2017 et sollicite le soutien de la Métropole de Lyon.

I - Objectifs

La Métropole poursuit plusieurs objectifs au travers de ses actions en matière culturelle et événementielle :

- favoriser son rayonnement national et international, en développant une activité culturelle dynamique, innovante et attractive,
- offrir des manifestations artistiques de qualité, partagées par le plus grand nombre,
- développer des synergies sur l'ensemble de son territoire par le déploiement d'une programmation artistique et de son écho sur les communes de l'agglomération,
- générer des retombées directes et indirectes sur l'économie locale (industries créatives, tourisme, etc.),
- participer au développement culturel local en valorisant les talents locaux et en favorisant l'insertion sociale de la création artistique par des actions de médiation artistiques, culturelles et éducatives.

Avec la Biennale d'art contemporain, la "Biennale de Lyon" concourt à ces objectifs majeurs visés par la Métropole. Ainsi, au vu de l'intérêt général que représente cet événement culturel de notoriété internationale, la Métropole souhaite apporter son soutien à son organisation.

II - Compte-rendu des actions réalisées lors de la Biennale d'art contemporain en 2015

Par délibération n° 2015-0444 du Conseil du 6 juillet 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 519 200 € au profit de la Biennale de Lyon dans le cadre de l'édition 2015 de la Biennale d'art contemporain.

Cette 13^e édition de la Biennale d'art contemporain, intitulé "La vie moderne", s'est déroulée du 10 septembre 2015 au 3 janvier 2016, soit durant 17 semaines. Monsieur Ralph Rugoff en était le commissaire. Elle questionnait les enjeux de la vie contemporaine en interrogeant, notamment, la nature de l'époque contemporaine et ses relations aux traditions ainsi qu'au futur. Comme à chaque édition, elle était organisée autour de 3 plateformes : l'exposition internationale, le dispositif Veduta et la manifestation Résonance.

1° - L'exposition internationale

L'exposition internationale s'est déployée sur 3 lieux pour 9 800 mètres carrés de surface d'exposition : la Sucrière, le Musée d'art contemporain et le Musée des confluences (salle 15).

Tournée vers l'international, l'exposition a invité 60 artistes (77 en 2013) de 25 nationalités, dont 18 artistes français ou résidant en France. 314 œuvres étaient présentées contre 277 en 2013, avec 63 % de création. 25 de ces œuvres étaient coproduites par la Biennale contre 16 en 2013.

La fréquentation publique pour cette exposition atteint 210 942 visiteurs (205 178 en 2013). 3 autres lieux accueillait une exposition simultanée :

- pour la première fois, le Plateau, espace d'exposition de 600 mètres carrés abrité par l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accueillait l'exposition "Ce fabuleux monde moderne", conçue par monsieur Thierry Raspail à partir des collections du Musée d'art contemporain de Lyon. 25 artistes et des œuvres poétiques et politiques, engagées, drôles ou critiques soulignant les paradoxes de notre monde moderne étaient exposés. Elle a attiré 17 349 visiteurs,

- l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne a accueilli l'exposition dédiée à la jeune création française et internationale, intitulée "Rendez-vous 15" et dont la direction artistique était assurée par la Biennale de Lyon, le Musée d'art contemporain de Lyon, l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne et l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon. Les Biennales de Dakar (Sénégal), Gwangju (Corée du Sud), Istanbul (Turquie), Kochi-Muziris (Inde), La Havane (Cuba), Los Angeles (Etats-Unis), Shanghai (Chine), Sharjah (Emirats Arabes Unis), Thessalonique (Grèce) et la Triennale de Fukuoka (Japon) étaient conviées, avec la présence de 21 artistes. L'exposition a été visitée par 5 005 personnes, audience due en partie à une durée plus courte que la Biennale (10 septembre-8 novembre 2015).

Enfin, le couvent de la Tourette accueillait Anish Kapoor pour "Anish Kapoor chez Le Corbusier" ; cette exposition a attiré 15 111 visiteurs.

Outre ces lieux supplémentaires, l'exposition d'une sculpture a eu lieu dans le parc de la Tête d'Or ainsi que la projection d'une œuvre sur la vitrine de la galerie photo de l'Institut Lumière.

Au total, la fréquentation publique de la Biennale 2015 s'est élevée à 248 407 visiteurs, dont 66 983, soit 41 %, de moins de 26 ans (43 % en 2013). Comme en 2013, 71 % des visiteurs provenaient de la région Rhône-Alpes et 7 % étaient étrangers.

2° - Veduta

Ce dispositif pose la question de la création et de la réception, l'accueil de résidences d'artistes et l'implication des amateurs dans la conception et la construction d'un projet artistique. Il est construit durant l'année qui précède chaque édition dans des quartiers politiques de la ville, à la demande des Communes. Il permet à des habitants de contribuer à une démarche artistique en lien avec un artiste en résidence ou un commissaire d'exposition. 6 Communes ont participé en 2015 : Vaulx en Velin et Saint Cyr au Mont d'Or associées autour d'un projet commun, Lyon (quartier Gerland dans le 7° arrondissement), Givors, Chassieu et Oullins :

- Vaulx en Velin : une exposition ("Une terrible beauté est née") au Centre culturel communal Charlie Chaplin (521 personnes), un parcours d'art contemporain (artistes, choisis par un groupe d'amateurs, ont présenté une œuvre dans 9 commerces ou appartements de Vaulx en Velin et Saint Cyr au Mont d'Or - 50 participants), une résidence d'artiste (Marinella Senatore - 35 participants), des interprétations de textes ou partitions écrites au préalable par un artiste (89 participants), des actions de médiation en partenariat avec les structures locales pour la découverte de l'art contemporain (607 participants dont 366 enfants),

- Saint Cyr au Mont d'Or : une exposition ("L'amour de l'Art") à la salle des vieilles tours (1 994 personnes), un parcours d'art contemporain, une résidence d'artistes, des actions de médiation en partenariat avec les structures locales pour la découverte de l'art contemporain (629 participants dont 273 enfants),

- Givors : une résidence d'artiste à la Cité des Etoiles : Massinissa Selmani (7 participants), une exposition à la Mostra (le Spectacle du quotidien - 535 personnes + 262 personnes autour d'actions de sensibilisation), des actions de médiation (990 participants),

- quartier Gerland : l'exposition "Partage d'exotismes" (salle des pavillons - 696 personnes + 207 participants aux actions de sensibilisation), un parcours d'art contemporain, des actions de médiation (990 participants),
- Oullins : l'exposition "Entre-temps.....brusquement et ensuite" (médiathèque - 7 622 personnes + 173 participants aux actions de sensibilisation), des actions de médiation (624 participants),
- des actions de médiation également rassemblant 55 personnes ont eu lieu autour de l'exposition "Et tous ils changent le monde" qui s'est tenue à Chassieu et a attiré 3 145 personnes.

Des institutions partenaires ont également collaboré à la construction de Vedula :

- le Musée africain de Lyon : 2 expositions ont confronté les collections du Musée africain, du MacLyon et de la jeune création africaine, pour une fréquentation de plus de 2 600 visiteurs. Une programmation de conférences et de projections était organisée autour de ces expositions,
- la Fondation Bullukian accueillait "Copie conforme....Moderne", duplication du projet éclaté sur 6 villes : les estampes réalisées par les artistes, exposées le long des rues dans des parcours d'art contemporain à Vaulx en Velin et Saint Cyr au Mont d'Or et les œuvres de 10 artistes de La vie moderne. Elle accueillait aussi le Musée du XXIème siècle, dépôt d'objets par le public (26 objets).

Au total, 9 expositions ont été conçues à partir des collections du MacLyon, plus de 500 actions se sont déroulées dans les 6 villes (visites à vélo rencontres avec un œuvre, concours de nouvelles, conférences, porte-à-porte, etc.), pour 32 054 visiteurs et participants (30 415 en 2013).

3° - Résonance

De septembre à décembre 2015, plus de 130 centres d'art, galeries privées et institutions culturelles se sont associés à la Biennale. Chacun des 230 projets présentés (expositions, installations, performances et spectacles) l'a été à l'initiative des lieux, dont 127 dans la Métropole et 103 dans la région Rhône-Alpes. 9 Communes hors Lyon ont été concernées dans la Métropole (Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Francheville, Givors, Saint Fons, Pierre Bénite, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne) et 29 en région.

Les résonances en relation avec le Pôle métropolitain ont donné lieu à des expositions au Centre d'art de la halle des bouchers à Vienne et au Musée d'art moderne et contemporain à Saint-Etienne. Pour le spectacle vivant, les liens se sont renforcés avec la Maison de la danse (programme Merce Cunningham) et avec le Conservatoire national supérieur musique et danse (CNSMD) (performances de plus de 20 étudiants vues par plus de 1 000 personnes à la Sucrière).

Pour ce qui est du rayonnement médiatique de l'événement, tant au niveau local, national qu'international, 1 064 journalistes étaient présents (contre 1 257 en 2013), dont 207 internationaux (234 en 2013), pour des retombées dans 35 pays (22 en 2013). La Biennale a fait l'objet de 35 sujets radio (31 en 2013) et 46 sujets télévisuels (56 en 2013) dont 25 en national.

Enfin, la Biennale a accueilli 5 919 professionnels français et étrangers (directeurs d'institutions culturelles, conservateurs, commissaires d'exposition, artistes, galeristes, collectionneurs, agents de l'Etat ou de collectivités, médiateurs, professeurs, etc.) durant les journées pros (1 900) et durant l'exploitation (4 019).

III - Le programme d'actions pour la biennale de 2017 et le plan de financement prévisionnel

La 14° édition de la Biennale de Lyon 2017 se tiendra du 20 septembre 2017 au 7 janvier 2018 et reprendra les axes développés les éditions précédentes :

- sous la direction artistique de monsieur Thierry Raspail, dont ce sera la dernière édition, la Biennale poursuit son exploration autour du terme "moderne", dont 2017 sera le second volet. La commissaire de cette édition est madame Emma Lavigne, directrice du Centre Pompidou-Metz, spécialiste des liens entre arts visuels, musique, danse et performance. Elle a, notamment, été commissaire de la rétrospective Pierre Huyghe au Centre Pompidou, de l'exposition Warhol Underground, de Kimsooja - To Breathe ou encore commissaire du pavillon français de la Biennale de Venise 2015 avec le projet Céleste Boursier-Mougenot, Révolutions. L'exposition aura lieu au Musée d'art contemporain et à la Sucrière. Sont pressenties, pour cette 14° édition, des œuvres de Shimabuku, Calder, Fontana, Cerith Wyn Evans, Marcel Broodthaers, Hans Haacke, Robert Beer, Cildo Meireles ou encore Doug Aitken,

- "Rendez-vous", la scène émergente internationale : organisée par l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne, l'école des Beaux arts de Lyon et le MacLyon. Comme à chaque édition, des Biennales seront invitées,

- "Veduta", la plate-forme de l'amateur qui réinvente les formes d'accès à l'art au plus près du quotidien des gens. Avec la volonté de faire de la relation art/territoire un des axes principaux de développement de la Biennale d'art contemporain, Veduta 2017 est structurée autour de 3 formes de "convivialités" permettant d'interroger les villes modernes (leurs mémoires, leurs langages, les échanges qu'elles génèrent, leurs désirs de nouveaux modes d'existence) : les résidences d'artistes ou d'œuvres sur les territoires, une programmation artistique et culturelle (expositions, programmations cinématographiques, conférences, etc.) et des actions de médiations itinérantes. Les territoires de Veduta 2017, concernés par la politique de la ville, seront Givors, Vaulx en Velin jumelé avec Saint Cyr au Mont d'Or, Oullins, Meyzieu, Rillieux la Pape, Saint Fons jumelé avec Vénissieux et Lyon 7° et 8°. D'autres territoires seront en lien avec des projets visant mixité sociale et travail avec les publics éloignés (Chassieu, Francheville, le Grand Parc de Miribel-Jonage). Enfin, Veduta est le copilote d'un chantier d'insertion avec le groupe ICARE, Forum réfugiés et la Maison de l'emploi et de la formation, permettant à des participants volontaires en réinsertion professionnelle de s'impliquer par de multiples biais dans la préparation, puis l'ouverture aux publics des différents événements de la Biennale d'art contemporain,

- "Résonance", le parcours associé : mise en œuvre active et dynamique d'un réseau culturel régional autour de plus de 100 projets d'art visuel et de spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes avec, pour double objectif, d'associer tous les éléments essentiels de la scène régionale à la problématique de la Biennale et de leur offrir une plus grande visibilité. "Résonance" rassemblera ainsi, pour cette édition, des lieux très différents en termes d'espaces, de budgets, d'équipes, etc., non seulement dans le champ de l'art contemporain mais aussi dans ceux de la littérature, de la danse, du théâtre ou de la musique.

Le budget réalisé 2015 et le plan prévisionnel de financement 2017

Avec un coût total projeté de 7 844 602 €, le budget de la Biennale d'art contemporain 2017 est en baisse de 5,7 % par rapport à l'édition précédente.

Cette baisse est, notamment, due à la contraction des subventions publiques : la subvention de la Métropole est, conformément au cadrage budgétaire, en diminution de 6 % pour la 3^e année consécutive pour les biennales et la 2^e édition de la Biennale d'art contemporain. La subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est également en diminution de 6 %. Le montant de mécénat espéré est réaliste et prudent avec 1 779 500 € prévus (même montant que pour l'édition 2015), les ressources propres commerciales étant en baisse (- 35 K€ sur les produits divers non artistiques, le budget faisant, par ailleurs, apparaître - 155 K€ en recettes et en dépenses sur les ventes boutiques, du fait de l'externalisation de la boutique en 2017). Cependant, le budget de production est préservé avec un coût du projet artistique maintenu à 2 884 K€, les efforts portant, notamment, sur les rémunérations des personnels et les frais d'exploitation des boutiques.

Enfin, l'année 2017 s'accompagne d'un chantier visant à faire évoluer le modèle économique et la gouvernance des biennales afin de répondre à ces différents enjeux.

Produits	Montants réalisés 2015 (en € HT)	Montants prévisionnels 2017 (en € HT)
Métropole de Lyon	2 519 200	2 368 048
subventions Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	1 405 628	1 404 628
Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	50 000	49 000
Région Auvergne-Rhône-Alpes	752 000	706 880
mécénat et ressources propres commerciales	2 293 624	2 094 500
billetterie et médiation	1 053 770	1 052 455
soutien Communes à Veduta	40 909	59 091
aides publiques à l'artistique	4 545	5 000
partenariats culturels	130 203	93 000
autres produits (vente catalogue, produits exceptionnels, etc.)	69 063	12 000
Total	8 318 942	7 844 602

Charges	Montants réalisés 2015 (en € HT)	Montants prévisionnels 2017 (en € HT)
expositions - Résonance - Veduta	2 884 303	2 884 111
développement et accueil des publics	1 081 023	1 056 255
promotion et notoriété du projet	1 106 551	1 060 140
fonctions support du projet	1 145 866	1 060 130
amortissement des équipements et installations	52 582	55 000
mécénats et partenariats privés	717 326	511 916
résultat de l'édition	119 889	0
technique : aménagement et sécurité des lieux d'exposition	1 211 402	1 217 050
Total	8 318 942	7 844 602

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 368 048 € au profit de l'association dite "la Biennale de Lyon" dans le cadre de l'organisation de la Biennale d'art contemporain pour l'année 2017, soit une diminution de la subvention de 6 % par rapport au montant 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 368 048 € au profit de l'association les Festivals internationaux de Lyon et Rhône-Alpes, dans le cadre de la Biennale d'art contemporain qui se déroulera du 20 septembre 2017 au 7 janvier 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association les Festivals internationaux de Lyon et Rhône-Alpes dite "la Biennale de Lyon" définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P33O5252.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.